RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 04231
Numéro SIREN : 351 058 151
Nom ou dénomination : BOURSORAMA

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2020 sous le numéro de dépôt 16138

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/16138

Déposant :

Nom/dénomination : BOURSORAMA

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 351 058 151

N° gestion : 2003 B 04231

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Boursorama

Société anonyme

44, rue Traversière

92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Copie Certifiée
Conforme à l'original

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

ERNST & YOUNG et
Autres
Tour First
92037 Paris - La
Défense Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la
Pyramide
92908 Paris - La
Défense Cedex

Boursorama

Société anonyme

44, rue Traversière

92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Boursorama

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Boursorama relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- Examen limité des comptes semestriels (Deloitte et EY) ;
- Attestation RSE (EY).

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Évaluation des dépréciations sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	*Notre réponse*
Les prêts et créances sur la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose Boursorama à une perte potentielle si son client ou sa contrepartie s'avère incapable de faire face à ses engagements financiers. Boursorama constitue des dépréciations et provisions destinées à couvrir les pertes de crédit avéré. Les dépréciations sur les crédits à la clientèle s'élèvent à 21,4 M€ au 31 décembre 2018 comme précisé en note 4 des annexes aux comptes annuels. L'estimation de ces pertes de crédit requiert l'exercice de jugement notamment pour définir certains paramètres déterminant dans l'estimation des pertes de crédit à savoir l'exposition en cas de défaut, la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut. Ces paramètres sont déterminés sur la base de modèles développés en interne. Nous avons considéré que l'évaluation du risque de crédit constituait un point clé de l'audit compte tenu du contexte de forte croissance des crédits à la clientèle. *Pour plus de détail sur les principes comptables et les expositions, se référer aux notes 1, 4, 14 et 23 de l'annexe aux comptes annuels.*	Nos spécialistes en systèmes d'information ont pris connaissance du dispositif informatique mis en place par Boursorama avec notamment une vérification des contrôles généraux informatiques, des interfaces et des contrôles automatiques visant à traiter les données relatives aux dépréciations sur les crédits à la clientèle. Par ailleurs, nous avons avec nos spécialistes en système d'information évalué la conception et testé l'efficacité des contrôles clés mis en place par Boursorama, en particulier ceux liés : • À l'identification des indicateurs de dépréciation (tels que l'existence d'impayés) des contreparties ; • À la correcte identification des expositions présentant un risque de crédit avéré ; • À la détermination des dépréciations individuelles de créances douteuses. En complément, sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité, nous avons : • Apprécié le caractère approprié des paramètres utilisés pour la détermination des taux de provisionnement à appliquer aux dossiers individuels. • Pris connaissance des informations disponibles sur la situation des contreparties douteuses et vérifier l'application des règles de dépréciation individuelles ;

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Nous avons également examiné les informations présentées en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations de banques et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas toutes les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de Boursorama, et ces informations incluent les rémunérations et indemnités versées par votre société aux mandataires sociaux uniquement au titre de leur mandat exercé au sein de Boursorama.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Boursorama par l'assemblée générale du 19 mai 2008 pour Deloitte & Associés et par celle du 23 mai 2013 pour ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, Deloitte & Associés était dans la 11ème année de sa mission sans interruption et ERNST & YOUNG et Autres dans la 8ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris - la Défense, le 9 avril 2019

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres	Deloitte & Associés
Guillaume MABILLE	Sylvie BOURGUIGNON

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Boursorama

BOURSORAMA

SOCIETE ANONYME

44, RUE TRAVERSIERE

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2018

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

SOMMAIRE

I. SITUATION FINANCIERE 3

II. NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 6

NOTE 1 - NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNULS 6
NOTE 2 – CAISSE, BANQUES CENTRALES 12
NOTE 3 – PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT 12
NOTE 4 – PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE 13
NOTE 5 – EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE 14
NOTE 6 – FILIALES ET PARTICIPATIONS 15
NOTE 7 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 17
NOTE 8 – AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION 18
NOTE 9 – DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT 18
NOTE 10 – DETTES ENVERS LA CLIENTELE 19
NOTE 11 – AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION 19
NOTE 12 – COMPTES LT PLANS D'EPARGNE – LOGEMENT 20
NOTE 13 – PROVISIONS ET DEPRECIATIONS 21
NOTE 14 – DETTES SUBORDONNEES 22
NOTE 15 – ENGAGEMENTS 22
NOTE 16 – PRODUITS LT CHARGES D'INTERETS 24
NOTE 17 – PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS 25
NOTE 18 – GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION 25
NOTE 19 – GAINS OU PERTES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES 25
NOTE 20 – PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES 26
NOTE 21 – FRAIS DE PERSONNEL 26
NOTE 22 – COUT DU RISQUE 27
NOTE 23 – GAINS OU PERTES SUR ACTIF IMMOBILISE 27
NOTE 24 – RESULTAT PAR ACTION 28
NOTE 25 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 28

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

SITUATION FINANCIERE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN ET HORS BILAN SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF

En k EUR		31.12.2018	31.12.2017
Caisse, Banques centrales	Note 2	699 387	10
Effets publics et valeurs assimilées	Note 5	184 827	187 199
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 3	5 793 793	4 392 580
Prêts et créances sur la clientèle	Note 4	7 570 916	6 101 682
Obligations et autres titres à revenus fixes	Note 5	263 375	330 714
Actions et autres titres à revenus variables	Note 5	50	265 050
Participations et autres titres détenus à long terme	Note 6	4 403	2 417
Parts dans les entreprises liées	Note 6	40 821	43 809
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 7	171 204	174 305
Autres actifs et comptes de régularisation	Note 8	238 723	293 669
Total		**14 967 498**	**11 791 434**

PASSIF

En k EUR		31.12.2018	31.12.2017
Dettes envers les établissements de crédit	Note 9	3 994 160	2 769 155
Dettes envers la clientèle	Note 10	10 155 431	8 172 907
Autres passifs et comptes de régularisation	Note 11	223 170	225 422
Provisions	Note 12/13	14 319	15 265
Dettes subordonnées	Note 14	121 424	121 469
Total dettes		**14 508 503**	**11 304 218**
CAPITAUX PROPRES		**458 995**	**487 216**
Capital souscrit		35 548	35 548
Prime d'émission		365 364	365 364
Réserve légale		3 555	3 555
Réserves et report à nouveau		82 749	131 549
Résultat de l'exercice		(28 221)	(48 800)
Total		**14 967 498**	**11 791 434**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

HORS-BILAN

En k EUR		31.12.2018	31.12.2017
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	Note 15	1 465 086	1 184 961
Engagements sur crédits clients douteux	Note 15	265	110
Engagements de garantie donnés	Note 15	3 078 191	1 938 463
Engagements sur titres	Note 15	114 917	164 842
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus	Note 15	460 188	460 297
Engagements de garantie reçus	Note 15	6 489 158	5 219 734
Titres à recevoir	Note 15	114 917	164 842
Engagements sur instruments financiers à terme			
Swaps - engagements donnés	Note 15	4 044 500	3 592 500
Caps de trading - engagements donnés	Note 15	25 000	25 000
Contrats à terme - à livrer (engagements reçus)	Note 15	0	70 600

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2018

En k EUR		31.12.2018	31.12.2017
Intérêts et produits assimilés	Note 16	157 148	146 554
Intérêts et charges assimilées	Note 16	(50 707)	(44 566)
Revenus des titres à revenu variable		988	6
Rémunération versée sur actions de préférence			
Commissions (produits)	Note 17	134 597	115 701
Commissions (charges)	Note 17	(111 860)	(87 622)
Résultat net des opérations financières			
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	Note 18	256	159
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	Note 19	17 028	16 360
Produits des autres activités	Note 20	13 913	15 485
Charges des autres activités	Note 20	(2 927)	(608)
Produit net bancaire		158 936	161 467
Frais de personnel	Note 21	(62 867)	(60 574)
Autres frais administratifs		(105 218)	(108 341)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(13 672)	(12 612)
Résultat brut d'exploitation		(22 820)	(20 059)
Coût du risque	Note 22	(13 429)	(7 863)
Résultat d'exploitation		(35 749)	(27 922)
Gains ou pertes sur actif immobilisé	Note 23	(6 271)	(28 493)
Résultat courant avant impôt		(42 020)	(56 415)
Impôts sur les bénéfices		13 799	7 615
Résultat net		(28 221)	(48 800)

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En k EUR)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2016	35 548	365 364	3 555	155 551	(24 007)	536 010
Affectation du résultat 2016				(24 007)	24 007	0
Résultat 2017					(48 800)	(48 800)
Capitaux propres au 31/12/2017	35 548	365 364	3 555	131 549	(48 800)	487 210
Affectation du résultat 2017				(48 800)	48 800	0
Résultat 2018					(28 221)	(28 221)
Capitaux propres au 31/12/2018	35 548	365 364	3 555	82 749	(28 221)	458 989

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 88 871 128 actions d'une valeur nominale de 0,4€.
Société Générale est actionnaire à 100% de Boursorama. Les actions de la société sont libres de tous nantissements, privilèges, garanties ou sûreté ainsi il n'existe aucun autre titre non représentatif du capital.

Proposition d'affectation du résultat 2018 : affectation de la perte de l'exercice de 28 220 932,45 euros en totalité en report à nouveau. Le report à nouveau antérieur qui est créditeur de 78 037 362,40 euros, s'élèvera après affectation du résultat 2018, à 49 816 429,95 euros créditeur.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Note 1 – Notes annexes aux comptes annuels

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Boursorama exerce une activité de banque en ligne et de courtage en ligne ainsi qu'un site d'informations économiques et financières (boursorama.com).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes de Boursorama relatifs à l'exercice 2018 ont été établis conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit en France (règlement ANC 2014-07).

- **Créances envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours :

- créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ;
- créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle.

Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Conformément au règlement ANC 2014-07, articles n°2211-1 à 2251-13, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par Boursorama de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence d'une garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières), ou si indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses ou de provisions sur engagements douteux à hauteur des pertes probables. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique *Coût du risque*.

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. De même les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat et en tout état de cause un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises, les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

Les encours dits « restructurés » au sein du groupe Boursorama concernent les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiés contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration).

Sont exclues de ces encours les renégociations commerciales qui concernent des clients pour lesquels la Banque accepte de renégocier la dette dans le but de conserver ou développer une relation commerciale, dans le respect des règles d'octroi en vigueur, et sans abandon de capital ou d'intérêts courus.

Toute situation conduisant à une restructuration de crédit doit impliquer le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Les clients dont les créances ont été restructurées sont maintenus en défaut tant que la Banque a une incertitude sur leur capacité à honorer leurs futurs engagements et au minimum pendant un an.

Le montant total des encours de crédit restructurés au 31.12.2018 s'élève à 5,47 M EUR.

- **Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

- **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique d'acquisition aux valeurs d'apport. Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilité, selon la méthode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels acquis	3 ans
Frais d'établissement	3 ans

Les fonds de commerce issus des fusions absorptions de Selftrade et CaixaBank France par Boursorama ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur d'inventaire.
La valeur d'utilité des fonds de commerce est déterminée en utilisant la méthode des cash flows futurs actualisés des activités générées en France.

- **Portefeuilles titres**

Les titres sont classés en fonction de :
- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions classées en titres de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle. Les intérêts courus à percevoir

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique *Résultat net des opérations financières* du compte de résultat.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Boursorama a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance.

Ces titres d'investissement peuvent être désignés comme éléments couverts dans le cadre d'une opération de couverture affectée ou de couverture globale du risque de taux d'intérêt réalisée au moyen d'instruments financiers à terme.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés* du compte de résultat.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit d'une part des Titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de Boursorama, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec Boursorama, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même Groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;
- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de Boursorama.

Il s'agit d'autre part des autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés par Boursorama, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.
A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres et les perspectives de rentabilité. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique Gains nets sur actifs immobilisés.

- **Actions propres**

Conformément au règlement CRC n°2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres sont divisées en deux catégories :

Les actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans d'attributions gratuites ou à des plans d'options d'achat d'actions déterminés. Un passif est alors comptabilisé égal au produit entre le coût d'entrée des actions, diminué du prix d'exercice dans le cas des plans d'options d'achat, par le nombre d'actions qui devrait être attribué compte tenu des dispositions du plan d'attribution.

- Les actions disponibles pour être attribuées aux salariés ou pour régularisation des cours de bourse. Elles sont évaluées au plus bas de leur valeur d'usage (représentée par la valeur de marché) et de leur prix d'acquisition.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

- **Opérations sur les instruments financiers à terme**

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et de l'Instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés. Les dérivés de crédit achetés à titre de couverture du risque de crédit sur des actifs financiers non évalués à leur valeur de marché sont quant à eux classés et traités comme des engagements de garanties reçus.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents aux instruments financiers à terme :

Opérations de couverture

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc.), ils sont comptabilisés en *Résultat net des opérations financières*, dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits prorata temporis en compte de résultat. Ils sont inscrits en *Résultat net des opérations financières* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Opérations de marché

Les opérations de marché incluent d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, ainsi que des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes ...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés moins liquides, sont inclus dans des portefeuilles de transaction, et d'autre part certains instruments de dettes intégrant une composante d'instrument financier à terme dès lors que ce classement reflète de manière plus appropriée les résultats et risques associés. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes.

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt négociées de gré à gré, la valeur de marché tient compte des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat en *Résultat net des opérations financières*.

- **Provisions pour risques et charges**

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une analyse au cas par cas des risques et charges que supportera la société. En application du règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise ; un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- **Risque de crédit**

1- Politique de provisionnement

L'évaluation des risques est réalisée mensuellement, en particulier les dossiers douteux non contentieux font l'objet d'une révision dossier par dossier qui aboutit soit :

- à une régularisation à brève échéance (accord de règlement avec le client, prise en charge par une compagnie d'assurance, vente en cours du bien objet du financement) ;
- au transfert en gestion contentieuse, à l'occasion du comité mensuel entre le service Gestion Incidents Comptes et le service contentieux.

A partir de l'entrée en douteux (3 mois après la survenance du débit pour les comptes courants et 3 mois après le 1er impayé pour les crédits immobiliers), le provisionnement des intérêts, des frais et accessoires est automatique à hauteur de 100 % pour tous les crédits (comptes débiteurs et prêts). Pour tous les prêts bénéficiant d'une garantie, le provisionnement en capital est effectué en fonction de la valeur de la garantie enregistrée dans notre système d'information. Le provisionnement en capital des prêts personnels et des comptes débiteurs sans garantie est également automatisé.

Par exception, les ouvertures frauduleuses de comptes sont provisionnées dans leur totalité dès la découverte de la fraude.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Depuis l'arrêté de décembre 2017, les nouvelles entrées en défaut sur les produits de type CAV ou Crédit Consommations sont provisionnées à hauteur de 40% de l'encours en défaut contre 0% auparavant. Ce changement est lié à l'évolution du profil de risque du portefeuille au cours de l'exercice et entraîne désormais un provisionnement dès l'entrée en défaut.
Les deux tableaux ci-dessous présentent les taux de provisionnement post et pré-modification (les trimestres correspondent au nombre de trimestres après l'entrée en défaut) :

Trimestre entrée en défaut	T1	T2	T3 à T4	T5 à T9	T10
Nouveaux taux de provisionnement PPO et CAV	40%	45%	55%	70%	100%

Trimestre entrée en défaut	T1	T2 à T3	T4 à T5	T6	T7
Ancien Taux de provisionnement CAV et PPO	0	25%	50%	75%	100%

2- Montant des pertes et recouvrement
Au 31/12/2018, le montant net des pertes et recouvrement sur perte relatif au risque de crédit s'élève à 2 996 K€.

- **Dettes subordonnées**

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 MEUR un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 MEUR un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

- **Impôt courant**

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000.

Depuis le 01/01/2016, Boursorama est intégré fiscalement dans le groupe d'intégration fiscale de Société Générale. Une convention d'intégration fiscale a été signée le 26/02/2016. Elle prévoit que la société intégrée constate dans ses comptes la dette d'impôt sur les sociétés et de contribution sociale sur les bénéfices (sans prise en compte de l'abattement sur l'IS ni du plafonnement sur le chiffre d'affaires) vis-à-vis de la société intégrante, nette après imputation des crédits d'impôt de toute nature.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme subi par la société intégrée, celle-ci constate symétriquement au 31/12 de l'exercice une créance d'impôt sur les sociétés et de contribution sociale sur les bénéfices (sans prise en compte de l'abattement sur l'IS ni du plafonnement sur le chiffre d'affaires) sur la société intégrante.

En matière de crédit d'impôt, les règles d'imputation et d'éventuel remboursement en cas d'excédent de crédit d'impôt sur la dette d'impôt sur les sociétés applicables, sont les règles qui auraient été applicables à la société intégrée si celle-ci n'était pas membre du groupe.

- **Avantages au personnel**

Boursorama, en France et à l'étranger, peut accorder à ses salariés :
- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière,
- des avantages à long terme, tels que les bonus différés, les médailles du travail ou le compte épargne temps,
- des indemnités de fin de contrat de travail.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques et charges pour couvrir l'intégralité de ces engagements. Elle est évaluée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Par ailleurs, Boursorama ne cotise à aucun fonds d'assurance susceptible de couvrir ces dépenses.

- **Reconnaissance des revenus**

Boursorama enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant les services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

- **Commissions**

Boursorama applique le règlement CRC n°2009-03 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

Dans ce cadre Boursorama a opté pour la méthode alternative basée sur un étalement des frais au prorata du capital restant dû.

- **Résultat exceptionnel**

La rubrique Résultat exceptionnel comprend les produits et charges encourus par Boursorama dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de Boursorama.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Un « Share Sale and Purchase Agreement » a été signé le 5 juin 2018, entre le cédant Boursorama SA et l'acquéreur Valvorac ITG. Ce contrat prévoit le transfert de l'ensemble des actions de la filiale espagnole Self Trade Bank.

La cession effective a été réalisée le 14/02/2019.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 2 – CAISSE, BANQUES CENTRALES

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Caisse	1	1
Banques centrales	699 386	9
Total	**699 387**	**10**

NOTE 3 – PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Comptes et prêts		
A vue et au jour le jour	**967 275**	**468 791**
Comptes ordinaires	967 275	468 791
A terme	**4 805 122**	**3 904 783**
Prêts et comptes à terme	4 799 024	3 898 218
Prêts subordonnés et participatifs	6 098	6 565
Créances rattachées	**21 395**	**19 007**
Total	**5 793 793**	**4 392 580**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 4 – PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Prêts et avances à la clientèle		
Autres concours à la clientèle [1]		
- Crédits de trésorerie	1 164 526	852 783
- Crédits à l'exportation	-	-
- Crédits à l'équipement	10 866	18 941
- Crédits à l'habitat	6 305 558	5 146 115
- Autres crédits	27 200	36 730
Sous-total	**7 508 150**	**6 054 569**
Prêts à la clientèle financière	3 434	3 398
Comptes ordinaires débiteurs	29 369	17 546
Créances rattachées	6 139	5 483
Total sains	**7 547 093**	**6 080 996**
Créances douteuses non compromises		
- Créances douteuses	16 999	13 388
- Dépréciation sur créances douteuses	(7 215)	(3 754)
Créances douteuses compromises		
- Créances douteuses	28 259	19 555
- Dépréciation sur créances douteuses	(14 220)	(8 503)
Total douteux nets	**23 823**	**20 686**
Total des prêts et créances sur la clientèle	**7 570 916**	**6 101 682**

[1] Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Clientèle non financière		
- Entreprises	112 035	119 820
- Particuliers	7 394 947	5 933 905
- Professions libérales	1 168	844
Total	**7 508 150**	**6 054 569**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 5 - EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLE

a) Titres de transaction

Boursorama ne possède aucun titre de transaction.

b) Titres de placement

En k EUR	31.12.2017	Acquisitions, dotations 2018	Cessions, rembourse-ments 2018	Autres 2018	31.12.2018
Effets publics	183 273	-		(2 372)	180 901
Obligations et autres titres à revenus fixes	323 278	-	(70 600)	5 640	258 318
Créances rattachées	11 363	-	0	(2 380)	8 983
Dépréciation		-	-	-	-
Sous-total Obligations et autres titres à revenus fixes	**517 913**	**-**	**(70 600)**	**888**	**448 202**
Actions et autres titres à revenus variables	265 050	300 000	(565 000)	0	50
Dépréciation	-				-
Sous-total Actions et autres titres à revenus variables	**265 050**	**300 000**	**(565 000)**	**0**	**50**
Total Titres de placement	**782 963**	**300 000**	**(635 600)**	**888**	**448 252**

c) Actions propres

Boursorama ne possède aucune action propre depuis fin 2014.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 3510581S1

NOTE 6 – FILIALES ET PARTICIPATIONS

En k EUR	Valeur brute au 31.12.2017	Acquisitions (1)	Cessions (2)	Autre (3)	Valeur brute au 31.12.2018	Cumul des dépréciations au 31.12.2017	Dépréciations de l'année 2018 (4)	Reprises de l'année 2018 (5)	Autres	Cumul des dépréciations au 31.12.2018	Valeur nette au 31.12.2018	Valeur nette au 31.12.2017
Participations et autres titres détenus à long terme (1)	2 452	1 559	-	(13)	4 432	(35)	-	-	-	(35)	4 403	2 417
Parts dans les entreprises liées	77 196	300	-	13	77 509	(33 388)	(3 300)	-	-	(36 688)	40 821	43 809
Total	**79 648**	**2 299**	**-**	**-**	**81 947**	**(33 423)**	**(3 300)**	**-**	**-**	**(36 723)**	**45 224**	**46 225**

(1) Le montant en acquisition correspond aux cotisations Fonds de Garantie des Dépôts (FGDR) pour la partie certificat d'associé constituant un titre de capital
(2) RAS
(3) RAS
(4) Dépréciation des titres de participation de Selfbank pour 3.3M€. Cette dépréciation ramène la valeur nette comptable des titres à hauteur de la quote-part de la situation nette consolidée de l'entité constatée lors du passage en IFRS 5.

Provisions sur titres de participation

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Provision sur parts dans les entreprises liées	(36 688)	(33 388)
Provisions sur autres titres de participation	(35)	(35)
Total Provisions sur titres de participation	**(36 723)**	**(33 423)**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 3510581S1

NOTE 6A – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Informations financières									
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société mère et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB du dernier exercice écoulé (2018)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (2018)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
En k EUR				Brute	Nette					
Filiales et participations										
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société										
1. Filiales (détenues à plus de 50%)										
Selfbank	44 193	(6 401)	100,00	77 195	40 508		-	8 227	(2 892)	-
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)										
Néant										
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société										
1) Filiales non reprises au paragraphe "A" :										
Filiales françaises	1	(2 923)	98,00	1	1	3 586	-	(309)	(3)	-
Filiales étrangères	0	9	100,00	0	0	-	-	-	-	
2) Participations non reprises au paragraphe "A" :										
Participations dans les sociétés françaises				408	371	-				
Participations dans les sociétés étrangères										

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 3510581S1

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En € EUR	Valeur brute au 31.12.2017	Acquisitions (1)	Cessions (2)	Autre (3)	Valeur brute au 31.12.2018	Cumul des amortissements et dépréciations des éléments d'actifs au 31.12.2017	Dotations aux amortissements de l'année 2018	Reprises d'amortissements de l'année 2018	Autres	Cumul des amortissements et dépréciations des éléments d'actifs au 31.12.2018	Valeur nette au 31.12.2018	Valeur nette au 31.12.2017
Immobilisations incorporelles												
Logiciels, frais d'étude informatique	46 475	1 237	-	10 680	58 391	(36 115)	(7 898)	-		(44 013)	14 378	10 360
Immobilisations en cours	12 134	6 681		(10 680)	8 135	-		-		-	8 135	12 134
Droit au bail et autres immo incorp	71 080				71 080	(5 892)		-		(5 892)	65 188	65 188
Sous-total	**129 688**	**7 918**	**-**	**-**	**137 606**	**(42 007)**	**(7 898)**	**-**	**-**	**(49 905)**	**87 701**	**87 682**
Immobilisations corporelles d'exploitation												
Terrains et constructions	72 643				72 643	(2 663)	(1 763)			(4 427)	68 216	69 980
Immobilisations en cours					-	-		-		-	-	-
Autres	23 846	2 728		(325)	26 249	(7 203)	(4 010)		250	(10 963)	15 287	16 643
Sous-total	**96 489**	**2 728**	**-**	**(325)**	**98 892**	**(9 866)**	**(5 773)**	**-**	**250**	**(15 389)**	**83 503**	**86 623**
Total immobilisations corporelles et incorporelles	**226 178**	**10 645**	**-**	**(325)**	**236 498**	**(51 873)**	**(13 671)**	**-**	**250**	**(65 294)**	**171 204**	**174 305**

Les autres variations correspondent aux mouvements suivants :

En € EUR	Mises au rebut	Sortie de périmètre	Virement comptable	Valeur brute - autres mouvements 2018	Mises au rebut	Sortie de périmètre	Virement comptable	Amortissements et dépréciations - autres mouvements 2018
Immobilisations incorporelles								
Logiciels, frais d'étude informatique			10 680	10 680				-
Immobilisations en cours			(10 680)	(10 680)				-
Autres			-	-				-
Sous-total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles d'exploitation								
Terrains et constructions				-				-
Immobilisations en cours								-
Autres	(325)			(325)	250			250
Sous-total	**(325)**	**-**	**-**	**(325)**	**250**	**-**	**-**	**250**
Total immobilisations corporelles et incorporelles	**(325)**	**-**	**-**	**(325)**	**250**	**-**	**-**	**250**

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Créances auprès des marchés SRD	133 060	181 866
Dépôts de garantie versés	1 001	785
Créances fiscales	67 057	67 808
Autres actifs	1 041	483
Créances douteuses	**202 158**	**250 942**
Total brut	(914)	(439)
Dépréciation	**201 244**	**250 503**
Total net		

COMPTES DE REGULARISATION

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Charges constatées d'avance	3 805	3 760
Produits divers à recevoir	24 631	20 030
Comptes d'encaissement	2 040	9 552
Autres comptes de régularisation	7 003	9 824
Total brut	**37 479**	**43 166**

NOTE 9 – DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Dettes à vue et au jour le jour		
Dépôts et comptes ordinaires	-	3 269
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	15 508	14 593
Sous-total	**15 508**	**17 862**
Dettes à terme		
Emprunts et comptes à terme	3 976 798	2 748 765
Sous-total	**3 976 798**	**2 748 765**
Dettes rattachées	1 854	2 527
Total	**3 994 160**	**2 769 155**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 10 – DETTES ENVERS LA CLIENTELE

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Comptes d'épargne à régime spécial		
A vue	4 627 634	3 669 470
A terme	1 077 718	973 283
Sous-total	**5 705 352**	**4 642 753**
Autres dépôts clientèle à vue	4 415 541	3 490 308
Dépôts à terme de la clientèle financière	68	68
Autres dépôts clientèle à terme	8 084	16 126
Dettes rattachées	26 385	23 652
Total dépôts clientèle	**10 155 431**	**8 172 907**

NOTE 11 – AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

Autres passifs

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Dépôts de garantie reçus	-	-
Charges à payer sur engagements sociaux	21 623	22 255
Dettes d'impôts	1 399	2 532
Autres passifs	140 082	149 985
Dettes sur titres empruntés	-	-
Total	**163 104**	**174 772**

Comptes de régularisation

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Comptes créditeurs sur opérations en devises	-	-
Produits constatés d'avance	1 308	2 023
Charges à payer	26	26
Comptes d'encaissement	55 408	37 244
Autres comptes de régularisation	3 324	11 358
Total	**60 065**	**50 651**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 12 – COMPTES ET PLANS D'EPARGNE-LOGEMENT

1. Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Plans d'épargne-logement		
ancienneté de moins de 4 ans	224 729	238 753
ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	208 652	113 545
ancienneté de plus de 10 ans	45 677	36 362
Sous-total	**479 058**	**388 660**
Comptes épargne-logement	51 578	39 826
Total	**530 636**	**428 486**

2. Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne logement

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
ancienneté de moins de 4 ans	74	106
ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	0	0
ancienneté de plus de 10 ans	0	0
Total	**74**	**106**

3. Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement

En k EUR	31.12.2017	Dotations	Reprises	31.12.2018
Plans d'épargne-logement				
ancienneté de moins de 4 ans	(824)	-	712	112
ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	(357)	-	109	248
ancienneté de plus de 10 ans	(587)	(62)	-	649
Sous-total	**(1 768)**	**(62)**	**821**	**1 009**
Comptes épargne-logement	(159)	(460)	-	619
Total	**(1 927)**	**(522)**	**821**	**1 628**

4. Modalités de détermination des paramètres d'évaluation des provisions

Les paramètres d'estimation des comportements futurs des clients résultent d'observations historiques. La valeur des paramètres ainsi déterminée peut être ajustée en cas de changement de réglementation dès lors que ce dernier peut remettre en question la capacité prédictive des données passées pour déterminer les comportements futurs des clients.

Les valeurs des différents paramètres de marché utilisés, notamment les taux d'intérêt et les marges, sont déterminées à partir de données observables et représentent, à la date d'évaluation, la meilleure estimation retenue par Boursorama des niveaux futurs de ces éléments pour les périodes concernées, en cohérence avec la politique de gestion des risques de taux d'intérêt de la banque de détail.

Les taux d'actualisation retenus sont déterminés à partir de la courbe des swaps zéro coupon contre Euribor à la date d'évaluation, moyennés sur une période de douze mois.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 13 – PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

A- DEPRECIATION D'ACTIFS

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Dépôts et crédits à la clientèle	(21 434)	(12 257)
Immobilisations	(1 448)	(1 448)
Titres de participation	(36 723)	(33 423)
Autres	(914)	(439)
Total	**(60 519)**	**(47 567)**

La variation du stock de dépréciation d'actifs s'analyse comme suit :

En k EUR	Stock au 31.12.2017	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Stock au 31.12.2018
Dépôts et crédits à la clientèle	(12 257)	(12 459)	1 215	(11 244)	2 067	(21 434)
Immobilisations	(1 448)			-		(1 448)
Titres de participation	(33 423)	(3 300)		(3 300)		(36 723)
Autres	(439)	(1 104)	629	(475)		(914)
Total	**(47 567)**	**(16 863)**	**1 844**	**(15 019)**	**2 067**	**(60 519)**

La répartition par nature des provisions non compromises et compromises sur dépôts et crédits à la clientèle est la suivante :

En k EUR	Stock au 31.12.2017	Dotations	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Stock au 31.12.2018
Compromis	(8 503)	(5 864)		147	(14 220)
Non compromis	(3 754)	(6 596)	1 215	1 919	(7 215)
Total de dépréciation des encours de la clientèle	**(12 257)**	**(12 459)**	**1 215**	**2 067**	**(21 434)**

B- PROVISIONS SUR PASSIF

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Provisions sur avantages au personnel	8 157	8 151
Provisions pour autres risques et charges	6 162	7 114
Total	**14 319**	**15 265**

La variation du stock de provisions s'analyse comme suit :

En k EUR	Stock au 31.12.2017	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Transfert	Stock au 31.12.2018
Provisions sur avantages au personnel	8 151	465	(299)	166	(160)		8 157
Provisions pour autres risques et charges	7 114	303	(118)	184	(1 137)		6 162
Total	**15 265**	**767**	**(417)**	**350**	**(1 297)**	-	**14 319**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 14 – DETTES SUBORDONNEES

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Dettes subordonnées	120 000	120 000
Dettes rattachées	1 424	1 469
Total	**121 424**	**121 469**

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.
En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.
Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.
L'emprunt subordonné ne pourra être remboursé qu'à l'initiative de l'emprunteur en tout ou partie et après accord préalable du secrétariat général de la commission bancaire.

NOTE 15 – ENGAGEMENTS

A. Engagements donnés et reçus
Engagements donnés

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de financement	**1 455 351**	**1 184 961**
En faveur de la clientèle		
Ouvertures de crédits confirmés	1 455 351	1 184 961
Engagements de garantie	**3 078 191**	**1 938 463**
Donnés aux établissements de crédit (1)	3 078 098	1 938 370
Autres	92	92
Engagements sur titres	**114 917**	**164 842**
Titres à livrer (2)	114 917	164 842

(1) comprend l'engagement SG-SFH

(2) correspond au montant des titres à livrer dans le cas des ordres stipulés à règlement différé

Engagements reçus

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de financement	**460 188**	**460 297**
Reçus d'établissements de crédit	460 000	460 000
Autres	188	297
Engagements de garantie	**6 489 158**	**5 219 734**
Reçus d'établissements de crédit (1)	6 350 386	5 113 358
Autres engagements reçus	138 772	106 376
Engagements sur titres	**114 917**	**164 842**
Titres à recevoir (2)	114 917	164 842

(1) correspond au montant des garanties reçues de crédit logement

(2) correspond au montant des titres à recevoir dans le cas des ordres stipulés à règlement différé

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

B. Engagements sur instruments financiers à terme (notionnels)

En k EUR	31.12.2018		31.12.2017	
	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture
Instruments de taux d'intérêts				
Instruments fermes				
Swaps - engagements donnés		4 044 500		3 592 500
Swaps - engagements reçus				
Contrats à terme de taux - à recevoir				70 600
Contrats à terme de taux - à livrer				
Instruments conditionnels donnés	25 000		25 000	
Instruments conditionnels reçus				

Détail des instruments financiers au 31 décembre 2018

	Nominal	Type de couverture	Juste valeur (k EUR)	Variation juste valeur sur 2018 (k EUR)
SWAPS				
	2 352 000	macrocouverture - prêts	(37 139)	(17 635)
	1 522 000	macrocouverture - dépôts	18 824	19 288
	170 500	microcouverture	(26 909)	2 348
Total Swaps	**4 044 500**		**(45 224)**	**1**
CAPS	25 000	trading	-	-
Total Caps	**25 000**		-	-

Échéances des engagements sur instruments financiers dérivés

En k EUR au 31 Décembre 2018	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments de taux d'intérêts				
SWAPS	280 000	1 481 000	2 283 500	4 044 500
CAPS	6 000	13 500	3 500	25 000

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 16 – PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Opérations avec les établissements de crédits	**37 047**	**32 719**
Comptes à vue et prêts interbancaires	37 047	32 719
Opérations avec la clientèle	**104 046**	**91 979**
Autres concours à la clientèle [1]	101 325	90 010
Comptes ordinaires débiteurs	2 721	1 969
Opérations sur instruments financiers	**16 054**	**21 855**
Actifs financiers disponibles à la vente	12 705	17 296
Dérivés de couverture	3 349	4 559
Total produits d'intérêts	**157 148**	**146 554**
Opérations avec les établissements de crédits	**(9 642)**	**(7 618)**
Emprunts interbancaires (*)	(9 642)	(7 618)
Opérations avec la clientèle	**(27 881)**	**(25 578)**
Comptes d'épargne à régime spécial	(27 037)	(24 190)
Autres dettes envers la clientèle	(844)	(1 388)
Opérations sur instruments financiers	**(13 184)**	**(11 371)**
Dérivés de couverture	(13 184)	(11 371)
Total charges d'intérêts	**(50 707)**	**(44 566)**
(*) dont intérêts sur dettes subordonnées	(2 353)	(2 451)

[1] Détail des autres concours à la clientèle

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
- Crédits de trésorerie	12 645	8 184
- Crédits d'équipement	936	1 470
- Crédits à l'habitat	87 136	79 836
- Autres crédits à la clientèle	609	520
Total	**101 325**	**90 010**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 17 – PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Produits de commissions		
Opérations avec la clientèle	2 356	1 649
Opérations sur titres	48 196	47 246
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	436	3 277
Engagements de financement et de garantie	6 661	7
Prestations de services	76 947	63 523
Total des produits	**134 597**	**115 701**
Charges de commissions		
Opérations avec les établissements de crédit	(73)	(16)
Opérations sur titres	(14 088)	(14 786)
Engagements de financement et de garantie	(293)	(305)
Autres	(96 955)	(72 516)
Total des charges	**(111 360)**	**(87 622)**

NOTE 18 – GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	(4)	(15)
Résultat net des opérations de change	259	173
Total	**256**	**159**

NOTE 19 – GAINS OU PERTES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Activité courante		
Plus-value de cession	17 028	16 360
Total	**17 028**	**16 360**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 20 – PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En k EUR	31.12.18	31.12.17
Produits des autres activités		
Média	7 649	8 321
Licence	2 957	1 501
Reprise de provisions pour risques et charges liés à l'activité bancaire	1 287	-
Autres produits	2 021	5 663
Sous-total	**13 913**	**15 485**
Charges des autres activités		
Pertes liées à l'activité bancaire et dotations aux provisions pour risques e	(2 927)	-
Autres charges	-	(608)
Sous-total	**(2 927)**	**(608)**
Total net	**10 986**	**14 877**

NOTE 21 – FRAIS DE PERSONNEL

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Rémunérations du personnel	(35 003)	(33 565)
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	(17 921)	(17 798)
Charges de retraite - régimes à cotisations définies	(3 216)	(3 020)
Charges de retraite - régimes à prestations définies	(192)	596
Autres charges sociales et fiscales	(1 676)	(1 706)
Participation, intéressement, abondement et décote	(4 405)	(5 258)
Refacturation frais de personnel	46	176
Total	**(62 367)**	**(60 574)**

Jetons de présence

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 125 KEUR.

Les jetons de présence perçus par les administrateurs salariés du Groupe Société Générale sont reversés au Groupe Société Générale.

Effectif fin de période (France)	31.12.2018	31.12.2017
Cadres	384	359
Non Cadres	397	391
Total	**781**	**750**

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 22 – COUT DU RISQUE

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Risque de contrepartie		
Dotations nettes pour dépréciation	**(11 180)**	**(5 240)**
Pertes non couvertes	**(2 387)**	**(2 602)**
- sur créances irrécouvrables	(2 387)	(985)
- sur autres risques	0	(1 617)
Récupérations	**137**	**286**
- sur créances irrécouvrables	137	286
- sur autres risques		
Autres risques		
Dotations nettes aux autres provisions	**0**	**(306)**
Total	**(13 429)**	**(7 863)**

NOTE 23 – GAINS OU PERTES SUR ACTIF IMMOBILISE

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Titres de participation et de filiales :		
Gains et pertes sur titres de filiales (1)	**(2 897)**	**(2 627)**
Gains et pertes sur titres de participation détenus à long terme	**0**	**2 350**
Dépréciations nettes des titres de filiales (2)	**(3 300)**	**(28 216)**
Immobilistions et autres actifs :		
Gains et pertes sur immobilisations et autres actifs (3)	**(75)**	**0**
Total	**(6 271)**	**(28 493)**

(1) Correspond à la moins-value sur les titres Lyxor
(2) Correspond à la dépréciation enregistrée sur les titres de la filiale SelfBank (cf. la Note 6)
(3) Correspond à la perte sur mise au rebut d'immobilisations

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

NOTE 24 – RESULTAT PAR ACTION

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net	(28 221)	(48 800)
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	(28 221)	(48 800)
Nombre d'actions ordinaires en circulation	88 871 128	88 871 128
Résultat par action (en EUR)	-0,318	-0,549

En k EUR	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	(28 221)	(48 800)
Nombre d'actions ordinaires en circulation	88 871 128	88 871 128
Nombre de titre retenus au titre des éléments dilutifs		
Nombre d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	88 871 128	88 871 128
Résultat dilué par action (en EUR)	-0,318	-0,549

NOTE 25 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Cette note liste les transactions avec les parties liées au sens de la norme IAS 24 et tel que définies dans le règlement 2010 03 du 2 septembre 2010.
« Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers ».
« Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non »

Les transactions visées par le règlement présentent les deux conditions suivantes cumulatives : une importance significative et ne sont pas conclues à des conditions normales de marché.

En K EUR

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	31.12.2018	31.12.2017
Société Générale SFH	**Convention cadre de prêt dénommée "Affiliate Facility Agreement"**		
	Rémunération collateral GMC	6 658	3 013
	Encours prêts mobilisés GMC	3 078 001	1 938 001
	Emprunt collatéralisé	2 794 800	1 794 800
	Prêt replacement	2 444 700	1 444 700
Société Générale SFH	**Convention cadre de garantie dénommée "Affiliate Collateral Security Aggreement**		
	Engagement donné GMC	3 078 001	1 938 001
Société Générale	**Emprunt subordonné à durée indeterminée**	120 000	120 000

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

BOURSORAMA
Société anonyme
Au capital de 37.848.059,60 € euros
Siège social : 44, rue Traversière
92100 BOULOGNE - BILLANCOURT
351 058 151 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2020

Les actionnaires de la Société ont été convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire l'an deux mille vingt, le 29 mai, à 17 heures, au siège social de la Société (44, rue Traversière – 92100 Boulogne-Billancourt), sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Chaque actionnaire a été convoqué conformément à la loi sur les sociétés commerciales.

Il a été dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe Aymerich, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La Société Générale et la Société SOGEPART, sont représentées par Madame Caroline Guillaumin, actionnaires représentant la totalité des voix et acceptant cette fonction, est désignée comme scrutateur.

Monsieur Alex Buffet, est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires ayant voté possèdent 94 620 149 actions sur la totalité des 94 620 145 actions constituant le capital social de la société. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer au quorum requis pour chacune des résolutions.

Le Président tient à la disposition des actionnaires :

- Un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux actionnaires ;
- Les copies et les récépissés postaux des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes ;
- La feuille de présence à ladite Assemblée ;
- La liste des actionnaires ;
- Les formulaires de vote par correspondance ;
- L'ordre du jour de l'Assemblée ;
- Le rapport sur la gouvernance d'entreprise ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes,
- Le texte des projets de résolutions ;
- Un exemplaire des statuts ;
- Le rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions soumises à l'Assemblée ;
- La liste des administrateurs.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R. 225-66 du Code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles L.225-115, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2020 :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019
2. Affectation du résultat de l'exercice 2019
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019
4. Conventions et engagements réglementés au cours de l'exercice 2019
5. Renouvellement de mandat de M. Bernardo Sanchez-Incéra
6. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
7. Pouvoirs pour formalités

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par **une perte de 54 625 372,11 euros** ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2019

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration :

1. Décide d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2019 d'un montant de **54 625 372,11 euros** en totalité au compte de report à nouveau ;
2. Constate qu'après cette affectation, le report à nouveau, qui s'élevait après affectation du résultat 2018 à **49 816 429,95 euros**, s'établit désormais à **4 808 942,16 euros débiteur** ;
3. Rappelle, conformément à la loi, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice se soldant par un résultat net part du groupe négatif de **61 839 780,99** euros ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des conventions conclues au cours de l'exercice écoulé

Il est présenté à l'Assemblée Générale, le rapport du Conseil d'administration et le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-40-1 du Code de commerce, qui présente que :

- Aucune convention n'a été conclues au cours de l'exercice écoulé, ni soumise à l'accord préalable du Conseil d'administration.

- Les conventions conclues précédemment et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont:

 - ✓ La Convention cadre de prêt dénommée « Affiliate Facility Agreement » entre Société Générale (Lender, Calculation Agent, Initial Borrower), Boursorama (Borrower) et Société Générale SFH (Issuer, Initial Lender) autorisée par le Conseil d'administration du 28 avril 2017;

 - ✓ La Convention cadre de garantie financière dénommée « Affiliate Collateral Security Agreement » entre Société Générale (Lender, Calculation Agent, Initial Borrower), Boursorama (Borrower) et Société Générale SFH (Issuer, Initial Lender) Conseil d'administration du 28 avril 2017.

- Les conventions ayant pris fin au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 2019:

 - ✓ L'emprunt subordonné à durée indéterminée contracté auprès de Société Générale à l'effet de réaliser l'opération d'acquisition de CaixaBank France par Boursorama, autorisé par le Conseil d'administration du 13 avril 2006.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-40-1 du Code de commerce, prend acte de l'état des conventions susvisées.

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat de Monsieur Bernardo Sanchez-Incéra en qualité d'administrateur.

Ce mandat est conféré pour une durée de quatre (4) ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, constatant que le mandat du cabinet Deloitte Touche Tohmatsu en qualité de Commissaire aux comptes titulaire expire à l'issue de cette Assemblée,

- décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet Deloitte Touche Tohmatsu, domicilié Tour Manga, 6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex pour une période de six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

Le présent procès-verbal a été établi et signé par les membres du bureau.

Procès-verbal certifié conforme par
Monsieur Benoît Grisoni
Directeur Général

Copie certifiée conforme
DR / 22/06/2020 14:15:05
N° de dépôt - 2020/16138 / 351058151